

GRESSE-EN-VERCORS INFOS

N° 18 – AVRIL 2010

Mairie de Gresse-en-Vercors Place du Dr Cuynat mairie.gresse.en.vercors.@wanadoo.fr

Bulletin municipal de la commune de GRESSE-EN-VERCORS – Journal gratuit tiré à 500 exemplaires et imprimé à la mairie de GRESSE –EN-VERCORS – abonnement par courrier électronique : manternach.jf@wanadoo.fr
Directeur publication Henri BENOIST

1-EDITO PRITEMPS 2010

Bonjour à toutes et à tous.

Nous allons passer un petit moment ensemble afin de vous informer des orientations que nous avons prises pour le devenir de notre superbe village.

Ce sont la diversification de l'offre touristique et le Plan Local d'Urbanisme qui vont fortement marquer l'évolution de la vie de notre village dans les années futures.

Je vais m'arrêter quelques instants sur les deux projets les plus marquants que nous venons de démarrer en ce printemps 2010.

«L'Odyssée verte», marque ONF, est une découverte originale de la forêt, sa flore, sa faune, sa vie vue du haut des arbres. C'est un parcours à la portée de tous, qui se veut pédagogique, avec des thèmes évolutifs au fil des ans. C'est la possibilité de développer des activités touristiques entre le mois d'avril et le mois de novembre. Après

Rambouillet nous serons les deuxièmes en France à proposer cette activité dès 2012.

Notre «Espace Bien Être» sera le complément des sports de neige en saison hivernale. Il permettra en mi-saison d'accueillir les élèves des écoles du Territoire et il prolongera et confortera la période d'ouverture estivale. C'est une réalisation qui permettra la pratique d'activités telles que la natation, le sauna, la détente, quelle que soit la saison, six à huit mois par an.

Nous allons poursuivre l'optimisation de notre station de sports d'hiver en faisant des investissements ciblés sur le tracé des pistes, les remontées mécaniques et la neige de culture, avec, en particulier, la retenue collinaire qui verra le jour en septembre de cette année.

SOMMAIRE

1. Editorial
2. Sur classement démographique
3. S'informer sur la maîtrise de l'énergie
4. Améliorer son habitat
5. Don du sang
6. Anciens combattants
7. P.L.U.
8. Du côté du CCAS
9. L'amicale bouliste
10. La télévision numérique à GRESSE
11. Fête de la Flore
12. Budget et endettement



Il ne faut surtout pas oublier nos conditions de vie de tous les jours. C'est donc un programme sur quatre ans qui va nous permettre d'améliorer nos accès routiers, nos réseaux d'eau potable et d'assainissement, nos réseaux d'électricité et d'éclairage public, nos accès à Internet, de remettre en état, et surtout aux normes, nos bâtiments publics avec en priorité celui du « Grand Veymont », puis l'ancien presbytère et la Maison Communale.

Si la vie de notre commune vous intéresse nous développerons tous ces sujets et répondrons à toutes vos questions lors de l'assemblée générale du village

Le Samedi 05 juin à 09h 30 dans la salle du Cinéma « Le Scialet » aux Dolomites.

Très cordialement, Henri Benoist

2-SURCLASSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Isère, il est arrêté ce qui suit :

- Article 1^{er}- La commune de GRESSE-EN-VERCORS est surclassée dans la catégorie démographique des communes de 2000 à 10 000 habitants.
- Article 2- Le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Isère, le Maire de GRESSE-EN-VERCORS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera publié au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Isère et copie transmise au maire de la commune concernée.

Grenoble le 04 mars 2010
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Bruno CHARLOT

3-A.G.E.D.E.N : S'INFORMER SUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES

Globalement, le schéma énergétique de nos sociétés repose sur une logique de consommation sans limites que l'on pourrait exprimer ainsi : « *produire plus pour consommer toujours plus* ». Or ce modèle va à l'encontre des solutions que devrait nous imposer le contexte actuel. L'épuisement et donc la hausse du prix des énergies fossiles, les risques environnementaux liés à leur usage (Gaz à effet de serre, pollutions atmosphériques, déchets...) ou encore les conflits internationaux liés aux profondes inégalités de répartition des ressources mondiales nous appellent à un changement de comportement général :

- **Sobriété** : Modifions intelligemment nos comportements individuels et collectifs pour réduire les gaspillages et nos besoins à la source, et donc nos consommations.
- **Efficacité** : Optimisons les marges de manœuvres sur lesquelles nous pouvons agir : appareils électroménagers, habitat, modes de transport, produits de consommation.

- **Energies renouvelables** : Une fois intégrées les deux étapes précédentes de la démarche, utilisons les énergies renouvelables pour répondre à nos besoins résiduels.

« L'AGEDEN »- **Maîtrise de l'énergie et Energies Renouvelables en Isère** » ouvre pour la construction d'un avenir énergétique durable, en orientant son discours et ses actions autour de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables.

Les missions principales de l'association sont :

- La sensibilisation (conférences, portes ouvertes, expositions, foires et salons...).
- L'information et le conseil.
- La formation et l'accompagnement des collectivités, des particuliers et des professionnels.

L'AGEDEN fait partie du réseau des Espaces information Energie mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et par la région Rhône-Alpes, pour fournir au grand public une information objective et de proximité sur la maîtrise des consommations d'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

L'enjeu est de taille puisque 50% des consommations d'énergie et donc des émissions de gaz à effet de serre, dépendent des actes quotidiens des particuliers !

Des spécialistes de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables au service du public :

- Quel type de chauffage utiliser ?
- Comment réhabiliter mon habitation pour consommer moins ?
- Comment choisir mon isolation ?
- Comment choisir mes appareils électroménagers ?

La mission des Espaces Information Energie est d'assurer un service **gratuit, neutre et en toute indépendance** des vendeurs d'énergie et de matériels.

Les conseillers de l'AGEDEN vous reçoivent, au téléphone ou sur rendez-vous au siège de GRENOBLE ou près de chez vous à l'occasion de permanences décentralisées*, et répondent à vos questions sur :

- les systèmes de chauffage

- la production d'électricité décentralisée (photovoltaïque, pico hydraulique,...)
- l'isolation thermique
- la réhabilitation du bâtiment
- les aides des collectivités et de l'Etat (subventions et déductions fiscales)
- les équipements de l'habitation
- les transports
- les déchets
- etc.

Pour des études approfondies, vous serez orientés vers les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétents.

Pour toutes ses actions l'AGEDEN est principalement soutenue par L'ADEME, la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général de l'Isère.

Informations pratiques et contact :

AGEDENE

Immeuble le Trident- Bât A, 34 av de l'Europe

Tel 04.76.23.53.50 Fax 04.76.23.53.51

infoenergie@ageden.org

<http://www.ageden.org>

4-ENVIE D'AMELIORER, DE REHABILITER VOTRE LOGEMENT OU DE CREER DU LOCATIF ?

Vous souhaitez:

- Adapter votre logement (handicap, personnes âgées) en aménageant un espace de vie plein pied ou adapter votre salle de bain etc.
- Faire des économies d'énergie (travaux de chauffage, isolation, fenêtres, énergies renouvelables...)
- Mettre aux normes votre électricité, votre plomberie, votre toiture
- Créer ou rénover un logement pour le louer à l'année.

Prenez contact avec ;

HABITAT ET DEVELOPPEMENT

06.45.61.34.06

Permanences:

- 1^{er} jeudi du mois de 10h à 12h à la communauté de communes de MENS
- 3^{ème} jeudi des mois pairs de 10h à 12h au Centre Socioculturel « Le Granjou » à MONESTIER

Ce programme lancé par le Syndicat d'Aménagement du TRIEVES pour les cantons de CLELLES, MENS et MONESTIER a pour but :

- D'améliorer les logements de plus de 15 ans existants
- D'améliorer les logements des ménages jugés fragiles
- De favoriser la production de logements locatifs privés à loyers maîtrisés
- Faire disparaître les logements potentiellement indignes.

ATTENTION : il est nécessaire de contacter l'équipe HABITAT & DEVELOPPEMENT avant de démarrer vos travaux.

5-DON DU SANG

Madame **Brigitte BEZAUD**, présidente de l'antenne locale de la Fédération des Donneurs de Sang nous donne les prochaines dates de collecte à MONESTIER DE CLERMONT :

- 11 Mai 2010
- 07 Octobre 2010

Pour que la collecte à MONESTIER perdure, il est important qu'il y ait un minimum de dons à ces deux occasions afin d'éviter que ceux qui donnent soient obligés par la suite de descendre à GRENOBLE.

Mobilisons nous pour ne pas en arriver là et rappelons que ces dons sont un acte citoyen : le sang c'est la vie, donner son sang, c'est sauver des vies.

6-OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE GUERRE (O.N.A.C)

Mr **Renaud PRAS** du service social de l'O.N.A.C. nous communique :

Pour les ayants droit (personnes titulaires d'un titre de ressortissant de l'O.N.A.C), l'O.N.A.C. peut intervenir dans les domaines suivants :

- Prise en charge partielle ou totale des frais d'aide ménagère
- Frais de maintien à domicile : aménagement au ré de chaussée de l'habitation d'une chambre pour ressortissant âgé ou handicapé.
- Participation au financement de l'équipement de télésurveillance
- Portage du repas à domicile

Les services de l'O.N.A.C. – 26 rue Colonel Dumont 38000 GRENOBLE (04.76.46.10.33) se tiennent à la disposition de ses ressortissants notamment pour tout renseignement au sujet de l'Allocation Différentielle aux conjoints Survivants.

7- le P.L.U.

La commission PLU arrive à la fin des visites terrain et nous avons apprécié la participation des habitants des hameaux et du bourg.

En parallèle, la commission a commencé la rédaction du P.A.D.D. document qui expose le projet de la commune et qui sera soumis pour approbation ou corrections au Conseil Municipal.

Je souhaite soumettre le PADD au conseil municipal pour cet été.

La commission PLU attend pour juin les conclusions du schéma directeur d'eau potable. Nous aurons des informations complètes sur la fiabilité de la distribution, la qualité de cette eau et des volumes disponibles. Informations décisives pour réaliser des projections démographiques et économiques réalistes.

Conjointement à cette action le Conseil Municipal a décidé de relancer et mener à terme, la procédure permettant la mise en place de périmètres de protection des sources.

Ne rêvons pas, ces très importantes études sur l'eau potable et la mise en conformité avec les textes légaux qui par nécessité s'ensuivra, engendreront d'importants travaux et par conséquence directe des coûts du même niveau qui influenceront notre capacité d'investissement pour plusieurs années.

Il me semble qu'il est de notre devoir d'amener de notre plein gré, notre réseau aqueux au niveau des normes actuelles et d'anticiper nos besoins en eau potable.

Sans eau, pas de croissance possible ; la Directive Territoriale d'Aménagement (D.T.A.) des Alpes du Nord est dans son dossier d'enquête publique, très claire sur ce point.

D'autre part depuis plusieurs mois nous enregistrons une baisse d'activité en

urbanisme. Le printemps va inverser très certainement cette tendance.

J'attire donc l'attention de toutes et tous sur l'impérieuse nécessité de s'enquérir en mairie des obligations légales qui doivent précéder les constructions.

Alain Rougale

Adjoint urbanisme



8-Du côté du CCAS

46 personnes ont assisté au repas de fin d'année du CCAS celui-ci s'est déroulé le 19



décembre à La Chicholière. L'animation a été assurée par Paulette et Robert Hullin avec leur orgue de Barbarie.

Le repas préparé par **Cyril** a été très apprécié.

Robert Hullin ayant fait parvenir une quinzaine



de textes de chansons par courriel nous avons pu réaliser des livrets afin que tout le monde puisse chanter. C'est donc dans une joyeuse ambiance que s'est déroulée cette journée.

Certaines personnes malades ou absentes n'ayant pu être présentes, ont reçu un colis en compensation : des produits de soin des cheveux pour les personnes en résidence à la maison de retraite de l'Age d'Or ou chez Nanou.

De superbes corbeilles garnies préparées par Nelly pour les autres. 31 personnes ont ainsi reçu un colis dont le montant est équivalent au prix du repas.

Lors de la dernière réunion CCAS, le 23 mars 2010 nous avons procédé au vote du compte administratif, à l'affectation des résultats et au vote du budget prévisionnel.

Il est à noter que l'article 6562 qui concerne les aides est en forte hausse. En effet l'aide accordée aux personnes seules, non imposables, pour la redevance des ordures ménagères va passer de 60€ à 75€ (ce qui correspond à la moitié de la redevance demandée par la Communauté de Communes). D'autre part, le nombre de personnes âgées déneigées pendant cet hiver est important, les heures de déneigement sont facturées par la commune et ce déneigement, auparavant forfaitaire, a fortement augmenté.

9-AMICALE BOULE DE GRESSE UNE DATE À RETENIR

Samedi 3 juillet 2010 : Concours officiel en doublettes « challenge de la municipalité » Venez nombreux assister à la finale à 18h00 au boulodrome municipal de GRESSE-EN-VERCORS Renseignements: **T.BERAUD** (06.10.80.50.75.)

10-UNE LETTRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TELEVISION DU SERPATON

L'arrêt de la diffusion de la télévision analogique par les relais principaux se fera le 21 septembre 2011.

Si rien n'est fait, nos concitoyens habitant les communes concernées dont GRESSE-EN-VERCORS fait partie, seront totalement privés

de télévision terrestre, mais pas nécessairement de la redevance télévisuelle, paradoxalement. Les seules propositions alternatives possibles et envisagées à ce jour pour notre territoire sont :

- Soit l'installation d'une parabole raccordée à un décodeur spécifique pour recevoir la TNT via le satellite : l'aide de 250€ ne couvrira pas toujours les frais entraînés par la modification d'une part et d'autre part la qualité de la réception n'est pas certaine en période d'intempérie. Enfin une deuxième télécommande pour le décodeur en plus de celle du téléviseur posera des problèmes en particulier aux personnes âgées.
- Soit une connexion ADSL au débit de 8Mb. pour une bonne réception. Mais cela suppose un abonnement mensuel au coût variable selon les opérateurs. Il n'y a plus de gratuité d'accès à la TV pour ces personnes alors qu'elle existera toujours pour d'autres : inégalité de fait de nos concitoyens. En outre l'ADSL n'est pas présent partout et lorsqu'il l'est, son débit dans la plupart des cas ne permet pas une réception correcte de la TV.

Quant aux téléspectateurs plus favorisés de GRESSE-EN-VERCORS qui seront desservis par les relais de fonctionnement, ils devront, si leur récepteur est antérieur au mois de Janvier 2008 acquérir un décodeur et modifier éventuellement l'orientation de leur antenne râteau : les aides prévues couvriront-elles les frais ?

Dans un pays qui proclame l'égalité de droit des citoyens, c'est une inégalité de fait qui est mise en place et, plus grave encore, nous sommes en présence d'une régression par rapport à la situation antérieure, qui s'ajoute à d'autres suppressions de service.

C'est pourquoi notre syndicat estime que toute personne recevant la TV analogique par voie terrestre devrait recevoir la TNT de la même façon. L'égalité devant l'impôt, l'égalité devant la redevance doivent avoir en contrepartie l'égalité devant le service.

Solidaires avec les habitants des « zones blanches », nous demandons aux citoyens et aux élus de réagir vigoureusement en appelant

le 09.70.818.818 (Tous au numérique), ou par Internet : www.tousaunumerique.fr
Plus il y aura de réactions individuelles et collectives, plus nous auront des chances d'être entendus.

Le président

Jean-Marc GIRARD



11-FETE DE LA FLORE

5 et 6 juin 2010 : 5ème Flore au Balcon

Durant tout le week-end, la richesse floristique du Balcon Est du Vercors et de Gresse-en-Vercors est à l'honneur.

Au programme : conférence de **Gilles Hiobergary, Romain Dufayard, Alain Tessier et Jan Van Der Straaten**, des expositions de photographies mais également de graines venues du monde entier, des randonnées thématiques, des menus floraux concoctés par les restaurateurs de Gresse-en-Vercors... Un week-end à partager, un vrai moment de rencontres, d'échanges, de découverte et de passion !

12-DU COTE DES FINANCES - ENDETTEMENT & BUDGETS

COMMUNE DE GRESSE EN VERCORS - TABLEAU ENDETTEMENT

ANNEE	ANNUITES				Total
	COMMUNE	Rem.Mécan.	Transports	Eau-Ass.	
2009	176 479	139 803	7 348	0	323 630
2010	176 479	139 945	7 348	13 621	337 393
2011	141 755	139 505	7 348	18 162	306 769
2012	60 081	139 018	7 348	18 162	224 609
2013	45 440	138 572	7 348	18 162	209 522
2014	45 440	28 902	7 348	18 162	99 851
2015	45 440	0	0	18 162	63 602
2016	13 111	0	0	18 162	31 272
2017	1 815	0	0	18 162	19 976
2018	1 815	0	0	18 162	19 976
2019		0	0	18 162	18 162
2020		0	0	18 162	18 162
2021		0	0	18 162	18 162
2022		0	0	18 162	18 162
2023		0	0	18 162	18 162
2024		0	0	18 162	18 162
2025		0	0	18 162	18 162
	707 855,72	725 745,82	44 085,36	286 043,94	1 763 730,84

Le tableau ci dessus reprend l'endettement total de la commune.

Le prêt de 200 000 € sur 15 ans pour le budget eau-assainissement est inclus.

Les annuités indiquées comprennent les intérêts.

Pour les remontées mécaniques, l'extinction se situe vers 2014.

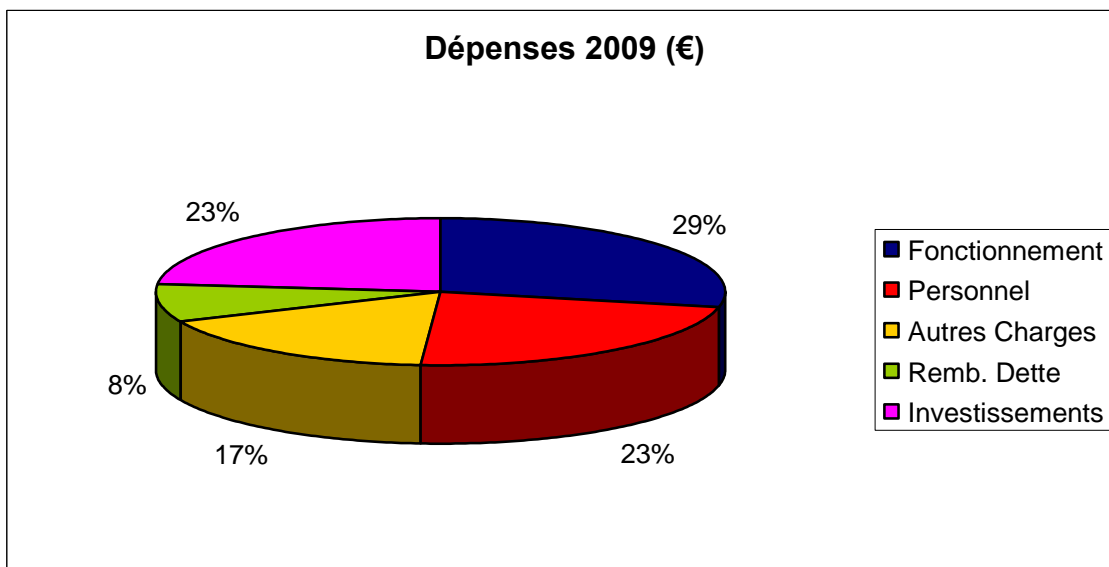
Les comptes administratifs 2009 et Budgets

primitifs 2010 ont été votés en Mars

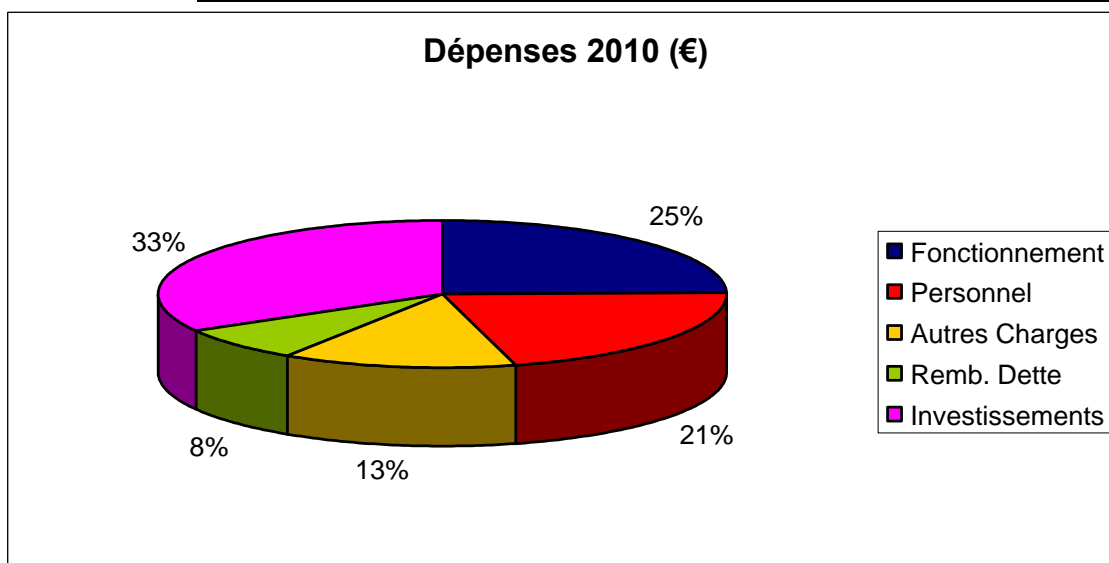
Voici une petite synthèse consolidée des principales dépenses effectuées en 2009 ainsi que les prévisions 2010.

Les budgets primitifs ont été votés en équilibre.

DEPENSES COMPTE ADMINISTRATIF 2009							
	BG	RM	EQ. TOUR.	TRANSPORTS	EAU-ASS.	Ecole	total
Fonctionnement	387 098	364 304	49 485	14 544	72 071	4 282	891 784
Personnel	291 116	351 834	35 171	18 019	17 907		714 047
Autres Charges	475 747	67 925			92		543 764
Remb. Dette	111 772	144 243		7 347			263 362
Investissements	428 325	76 265	21 311		207 361	885	734 147



DEPENSES BUDGETS PRIMITIFS 2010							
	BG	RM	EQ. TOUR.	TRANSPORTS	EAU-ASS.	Ecole	total
Fonctionnement	434 985	313 000	51 787	9 640	86 341	6 100	901 853
Personnel	300 000	387 300	65 850	2 100	18 444		773 694
Autres Charges	484 384				1 000		485 384
Remb. Dette	124 409	130 469		7 349	15 600		277 827
Investissements	699 898	36 000	184 200	35 647	248 643	13 138	1 217 526



Les dépenses de fonctionnement varient peu.
Les dépenses de personnel sont prévues en augmentation (Effort au niveau du tourisme principalement), Légère augmentation du niveau de la dette suite à un emprunt sur le budget eau-assainissement.
Effort important sur les investissements (réserve collinaire, eau-assainissement, piscine...)

Le poste « Autres Charges » regroupe essentiellement les subventions versées, des indemnités, impôts, formations, etc.... et concerne plus particulièrement le budget général.

La commission finances.

GRESSE-EN-VERCORS PROPRE



SAMEDI 24 AVRIL à 8h30 au pied des pistes : troisième édition de l'opération GRESSE-EN-VERCORS PROPRE.

Nous vous attendons nombreux avec sacs poubelle, gants pour participer à l'opération nettoyage de Printemps après la saison de sport d'hiver afin de rendre notre commune encore plus propre, plus attrayante et plus accueillante.

Munissez-vous de grosses chaussures

Jean-François Manternach

ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE

Nous invitons tous les Gressois à la deuxième Assemblée Générale de notre mandature, prévue le Samedi 05 juin prochain, à 9h30 heures, salle du CINEMA Le Scialet aux Dolomites.